

LES AMIS DU PÈRE CAFFAREL

Association loi 1901 pour la promotion de la cause de Canonisation du Père Henri Caffarel

Lettre aux correspondants
Novembre 2014

Chers amis,

Comme vous le savez, l'Enquête diocésaine sur la cause du père Caffarel a été clôturée le 18 octobre dernier. Cela s'est passé fort solennellement et fort simplement en l'église Saint-Augustin à Paris, la paroisse du père Caffarel. La messe qui a suivi était belle et joyeuse. Le tout a été présidé par Mgr Éric de Moulins-Beaufort au nom de l'archevêque de Paris, le cardinal André Vingt-Trois. Puis, le postulateur, nommé "porteur", est allé porter, avec la vice-postulatrice, le dossier à la Congrégation pour les causes des saints à Rome. Fin de la première étape.

Seconde étape : la rédaction de la cause à partir de l'Enquête. Elle sera soumise à l'approbation des responsables romains. Tout cela demande un peu de temps, bien sûr...

Que faire en attendant ? Trois choses que nous faisons déjà. Mais il est important que je le redise.

1. Prier le père Caffarel pour tout ce qui concerne notre vie.

2. Développer notre connaissance de l'enseignement du père Caffarel : ses livres sont toujours d'une étonnante actualité.

3. Demander un miracle.

Le miracle est une guérison physique, totale, instantanée. Il est le signe que Dieu veut que le père Caffarel soit connu, aimé et que son enseignement soit reçu par beaucoup. Ce que le père Caffarel dit sur le mariage ne manque pas d'actualité aujourd'hui !!!

Aussi est-il vraiment nécessaire de demander un miracle, sans hésitation, pour le bien du malade et pour le bien de tant de monde qui ont de la peine à comprendre et à vivre le sacrement de mariage. *Demander un miracle est donc une demande importante.*

N'oublions pas que c'est le Seigneur qui fera le miracle par l'intercession de son serviteur. Il le fera quand il lui plaira. J'ai bonne confiance. Mais il faut le demander !

Très fraternellement,

Paul-Dominique Marcovits, o.p.
Postulateur diocésain